

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

<p style="text-align: center;"><b><u>HORAIRES D'OUVERTURE</u></b></p> <p>Lundi 10h00-12h30/13h30-16h30 Mardi 8h30-12h30/13h30-16h30 Mercredi 8h30-12h30/13h30-16h30 Jeudi 8h30-18h Vendredi 8h30-16h30 Samedi 9h-12h</p> <p>Tél.: 04.72.39.73.13 Fax: 04.72.39.73.73</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>RECENSEMENT MILITAIRE</u></b></p> <p>- Carte nationale d'identité. - Livret de famille des parents. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois :<ul style="list-style-type: none"><li>• EDF/GDF</li><li>• Taxe d'habitation</li><li>• Avis d'imposition</li></ul></p> <p>Présence obligatoire de la personne concernée.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE</u></b></p> <p>- Pièce d'identité en cours de validité. - Livret de famille à jour. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur :<ul style="list-style-type: none"><li>• EDF/GDF</li><li>• Taxe d'habitation</li><li>• Avis d'imposition</li></ul></p> <p>Présence obligatoire de la personne concernée.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE</u></b></p> <p>- Carte d'identité du parent et de l'enfant en cours de validité. - Livret de famille mis à jour. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois :<ul style="list-style-type: none"><li>• EDF/GDF</li><li>• Taxe d'habitation</li><li>• Avis D'imposition</li></ul></p> <p>- Pour les parents divorcés : le jugement de divorce. - Connaître les dates du voyage et le pays de destination.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>ATTESTATION D'ACCUEIL</u></b></p> <p><b>Aucune attestation d'accueil ne sera prise le samedi matin</b></p> <p>L'hébergeant doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une pièce d'identité.</li><li>- S'il est locataire : le bail de l'appartement qui doit être à son nom et une facture de moins de 3 mois (loyer, EDF, téléphone...).</li><li>- S'il est propriétaire : le titre de propriété ou la taxe foncière et une facture de moins de 3 mois (EDF, téléphone...).</li><li>- Document prouvant la superficie de l'appartement.</li><li>- Justificatif de ressources (CAF, RMI, pensions de retraite, autre...).</li><li>- 3 derniers bulletins de salaires.</li><li>- impôts sur le revenu.</li><li>- <b>30 € de timbres fiscaux.</b></li></ul> <p><b>Vous devez présenter les originaux et les photocopies de ces documents</b></p> <p>Pour l'hébergé : connaître ses nom, prénom, date et lieu de naissance, son adresse dans le pays où il vit ainsi que son numéro de passeport, date et lieu de sa délivrance et les dates de validité. Les dates précises d'arrivée et de départ.</p>	

**AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ S'IL N'EST PAS COMPLET.**